

LE MARTROGER III

- TYPOLOGIE : *Bateau de service*

- CARACTERISTIQUES :

Longueur : 17,04m

Tirant d'eau : 2,10m

- HISTORIQUE :

"MARTROGER III", lors de son lancement en 1933 aux Sables d'Olonne (chantier "l'Espoir Sablais"), est un voilier de type Dundee à moteur auxiliaire, construit à la demande du Service des Phares et Balises pour effectuer un certain nombre de tâches : manutention, transport de charges légères et d'un volume limité, relève occasionnelle de gardiens de phare du Pilier, intervention sur certains balisages de la zone Yeu/Noirmoutier, changement et recharge des dispositifs d'éclairage sur bouées, balises et tourelles. Par ailleurs, le bateau et ses hommes réalisaient des travaux en mer, tel que la maçonnerie des tourelles et les travaux de peinture des balises.

Ce bateau de servitude armé par le Service des Phares et Balises entre 1933 et 1991 et issu d'une collaboration technique et financière avec le Service des Ponts et Chaussées, a remplacé un voilier du nom de "Martroger II" trop vétuste. Le nom du bateau provient d'une bande rocheuse aux alentours de l'Herbaudière et de la tourelle qui indique ce même rocher.

Comme un chalutier, "MARTROGER III" peut donc emporter et poser quelques espars ou corps flottants en vue de les mouiller (de les ancrer). En 1968 un treuil hydraulique a remplacé un treuil à bras. La présence de ce dernier laisse supposer que l'appellation "baliseur" ne convenait pas très bien à ce navire qui ne disposait ni de la surface de pont, ni des dispositifs puissants de traction nécessaires à la manutention de poutrelles, d'optiques, de lourdes et volumineuses bouées avec leurs ancrages.

La cessation d'activité du navire en 1991 a été décidée à la suite de la visite annuelle technique par les experts de l'Administration des Affaires Maritimes et du bureau Veritas. Le certificat de navigation ne pouvait alors être renouvelé qu'après l'exécution de réparations assez importantes sur la coque. Vétusté du navire, manque d'équipements modernes, non disponibilité de crédits pour payer les réparations, telles sont les raisons qui ont conduit le Services des Phares et Balises à réformer "MARTROGER III". Le navire a été alors cédé au district de Noirmoutier.

Entre 1933 et 1991, "MARTROGER III" a beaucoup changé de silhouette. Lors de son lancement, le navire est équipé d'un bout dehors et l'étrave est à guibre et agrémentée de sculptures. Ces éléments ont disparu et de nombreuses modifications sont depuis intervenues :

1961 : le mât arrière est enlevé

1966 : un abris de navigation est installé

1977 : pose d'une barre à roue

1978 : le mât avant d'origine, en pin d'orégon, est remplacé par un autre mât, lui aussi en bois.

1981 : Le mât avant est remplacé par un mât métallique et l'abri de navigation est agrandi

1984 : Le baliseur est transporté dans le chantier naval « Le Bastion » (qui a succédé à l'« Espoir Sablais »). Il est alors mis sur le radier afin de refaire le fer forgé sous la quille.

Le "MARTROGER III" a été classé monument historique le 6 septembre 1993.

RESTAURATION ET EXPLOITATION

De part son âge (57 ans) le bateau a nécessité d'importants travaux de restauration (gréement, moteur, coque et quille, aménagements intérieurs). Sans être complètement identique à son état de neuve, la silhouette générale du bateau correspond à un compromis (plan de voilure, mât d'artimon...) devant concilier des qualités nautiques facilitant son exploitation et le caractère patrimonial du « MARTROGER III ».

Afin de faciliter la ventilation du bateau, le vaigrage intérieur posé en 1999 a été démonté. Cette opération a également permis d'apprécier l'état sanitaire général du barrotage qui nécessitera à terme une restauration générale.

C'est dans le cadre de la démarche de mise en valeur du patrimoine culturel et maritime de l'île de Noirmoutier et plus précisément du Port de Noirmoutier que le District envisage d'exploiter le « MARTROGER III ». Il souhaite confier cette exploitation, par convention, à des partenaires locaux (l'Association « la Chaloupe » et l'AMNAC pour l'entretien du bateau et la gestion pédagogique, l'Association « Station Voile » pour la partie commercialisation et la gestion des coûts d'exploitation.

. Témoin des bateaux de bois et de la vie ilienne, il devrait être utilisé notamment dans le cadre de classes de mer ou de simples promenades à la journée.